

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 113 (1987)  
**Heft:** 1-2

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A propos de deux complexes communaux

par François Neyroud, rédacteur

Les deux objets que nous présentons plus loin dans ce numéro nous paraissent être l'occasion d'une réflexion intéressante sur le comportement d'une autorité communale face à un problème posé, celui-ci étant inéluctablement appelé à surgir dans toute agglomération. En effet, le désir de regrouper sous le même toit les divers services communaux fait partie des préoccupations des autorités communales de bourgs d'une certaine importance; il faut que ceux-ci se développent considérablement pour que se pose alors l'éventualité de la décentralisation; on assiste donc ici à un scénario connu.

Il est remarquable de constater bien des similitudes entre Chexbres et Ardon: toutes deux sont des communes vigneronnes, sur l'adret du Rhône (ou du Léman); leur population est quasi identique en nombre, aux environs de 1800 habitants. Dans les deux cas, le président de l'exécutif est un homme dynamique, ne craignant pas de s'exposer aux critiques des citoyens conservateurs se demandant «où tout cela va les conduire...».

Où les dossiers se séparent, c'est lors de la phase concrète des décisions; Ardon avait tenté l'organisation d'un concours restreint d'architecture, puis avait dû y renoncer par suite du manque d'enthousiasme des professionnels contactés; il fut donc décidé en dernier ressort de recourir à la commande directe, au mandat. A Chexbres, le concours fut lancé, et ouvert aux architectes de la région ainsi qu'à quelques bureaux lausannois invités; c'est d'ailleurs deux de ceux-ci qui furent conviés à présenter des solutions plus approfondies sous forme d'avant-projets, et le deuxième classé du concours l'emporta devant le lauréat du premier tour.

Les sites proposés étaient bien différents aussi: à Chexbres, on mettait à disposition un terrain de 7500 m<sup>2</sup>, à proximité du centre du village, dans une légère dépression. A Ardon, on proposait de construire un bâtiment au cœur même de la bourgade, en face de l'église dotée d'un merveilleux clocher datant de 1525, édifié par Jean de Planta, alors que la nef elle-même est néo-gothique et date de 1897; aux alentours, on relève la présence de la cure paroissiale, de la gendarmerie, de diverses habitations et de bâtisses à caractère agricole.

Actuellement, il n'est pas possible de pousser plus avant le parallélisme ou les dissonances; Ardon est construit, et fait la fierté de son président, de l'architecte et de la majorité de la population. Celle-ci s'est impliquée dans cet objet; ainsi, l'industrie et l'artisanat locaux ont apporté

une véritable collaboration à cet ouvrage, mais la matière grise des gens d'Ardon n'a pas été mise sous le boisseau! Voyez l'ingénieux système de chauffage et de gestion de l'énergie; il nous paraît digne de retenir l'attention du jury de la prochaine distinction SIA de l'économie d'énergie.

Chexbres a passé un cap important: le choix a été fait (et, en Pays de Vaud, c'est vraiment la chose la plus difficile à obtenir!). Il reste au mandataire désigné à poursuivre les études en vue de l'exécution, au travers de tous les méandres et labyrinthes de la législation et de la politique, sans parler des chausse-trappes de l'architecture; nous souhaitons pouvoir bientôt vous présenter la réalisation de cet ensemble.

Pour terminer – et cela devient une agréable habitude – des remerciements:

- aux autorités communales, tant valaisannes que vaudoises, qui nous ont grandement facilité notre tâche;
- aux architectes André Zufferey, de Sierre, et Patrick Giorgis, de Chexbres, membre du jury et expert pour l'avant-projet;
- aux entreprises et bureaux techniques d'Ardon qui nous ont fourni tous les renseignements souvent indiscrets que nous souhaitons obtenir.

Espérons que ces exemples – et ces réussites – sauront toucher d'autres édiles ou responsables de communes, et intéresser nos confrères auxquels il pourrait être fait appel.

François Neyroud,  
architecte SIA.

## Bâtiment communal, Ardon

par Roger Fellay, R. Rebord, Ardon et André Zufferey, Sierre



### Présentation d'Ardon

Ardon apparaît dans les documents anciens sous la dénomination d'Ardu-num, plus tard Arduns. Cela situe la civilisation romaine de l'époque. Arduns, appellation venant du mot latin *ardens*, qui signifie brûlant. En effet, les rochers dénudés qui surplombent la localité paraissent comme calcinés par l'ardent soleil qui mûrit les plus généreux vins, dans un coteau très pentu et bien exposé! Le village est assis au pied du Haut-de-Cry, sommet au nom aristocratique dont la face principale est tournée vers la capitale sédunoise.

La zone de notre commune la plus étendue comprend des rochers improductifs, des forêts où le hêtre domine.

Les pentes abruptes du versant sud du massif du Haut-de-Cry sont sillonnées par de nombreux torrents qui alimentent la Lizerne, rivière qui coule dans une gorge très profonde, d'une beauté sauvage et incomparable, très prisée des promeneurs.

Le lac de Derborence, joyau de la commune de Conthey cité par Ramuz dans plusieurs écrits, alimente cette rivière avant qu'elle n'entre sur notre territoire